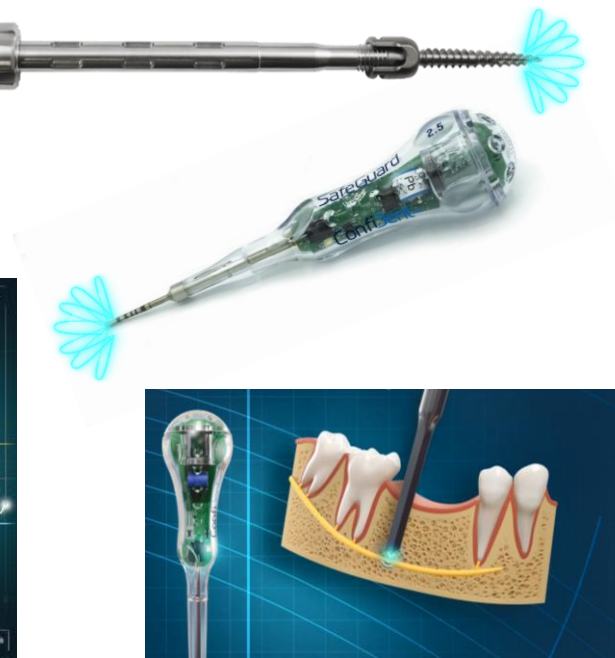
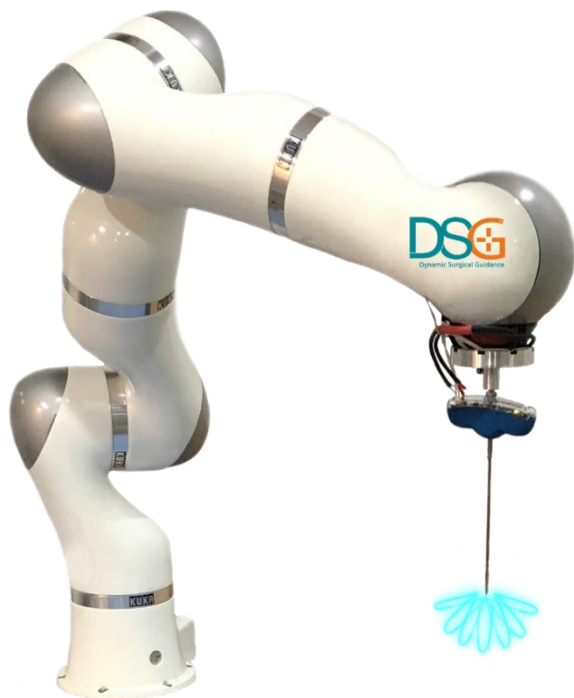




Présentation Assemblée Générale Mixte

14 mai 2020

Stéphane Bette

Co-fondateur – Directeur Général Délégué

Pierre Jérôme

Co-fondateur – Président Directeur Général

Manuel Lanfossi

Directeur Administratif et Financier



Management de SpineGuard

Pierre JÉRÔME – Co-fondateur, Président Directeur Général



- 28 ans d'expérience dans la Medtech (Europe & USA): Medtronic Sofamor Danek, Boston Scientific, SpineVision
- Expérience en marketing international, management des ventes, innovation, business development et direction générale
- Master en business de l'INSEEC, Bordeaux, France

Stéphane BETTE – Co-fondateur et Directeur Général Délégué



- 23 ans d'expérience dans le secteur de la chirurgie vertébrale (Europe & USA): Sofamor Danek R&D, Co-fondateur de SpineVision, VP R&D and GM US
- Master en ingénierie mécanique de l'ENSAM, Post-graduate en Biomécanique du LBM

Manuel LANFOSSI – Directeur Administratif & Financier



- Rejoint SpineGuard en mars 2011
- 30 ans d'expérience en finance, M&A et planification stratégique, 17 en Healthtech (Dade-Behring, ev3)
- Master en business de l'EM Normandie, France

Maurice BOURLION – Administrateur & membre du SAB



- Co-inventeur de Dynamic Surgical Guidance et de la lithotripsie Electro-Conductive Shock Wave
- Large expérience en R&D, marketing international et business development dans les dispositifs médicaux

Alexia PEROUSE – Administratrice indépendante



- Investissement dans 15 startups Healthtech
- Co-fondatrice et Directrice Générale d'Ibionext, société spécialisée dans le support opérationnel et le financement de technologies médicales disruptives
- Précédemment chez Sofinnova et Omnes

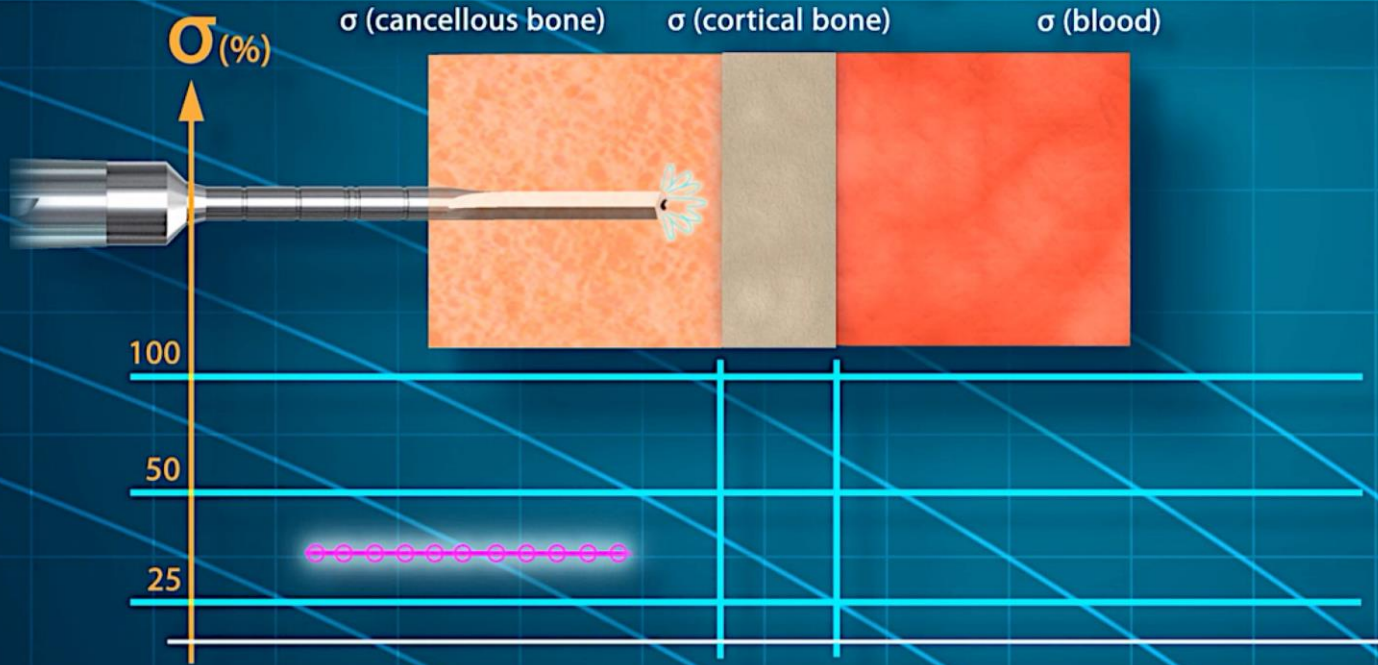
16 employés à Paris et aux Etats-Unis
Cotation sur Euronext Growth Paris depuis avril 2013



Au cœur de DSG : la mesure de la conductivité électrique

Electrical Conductivity Device / Scientific Principle

Conductivity variations along the perforation



SpineGuard®

Une plateforme technologique simple et puissante démontrée cliniquement avec une solide propriété intellectuelle



Fondamentaux de SpineGuard

Positionnement de la Société

Déployer et faire adopter DSG® (*Dynamic Surgical Guidance*), technologie digitale de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X, **dans un large champ d'applications** allant des instruments de perçage vertébral au placement automatisé de vis pédiculaires par les robots.

Créer de la valeur pour toutes les parties prenantes en répondant parfaitement aux demandes du marché : sécurité, précision, réduction de l'exposition aux rayons-x et du risque de contamination, efficacité économique, simplicité, pertinence en ambulatoire, IA et Big data.

De solides fondations

- **75,000+** chirurgies sécurisées
- **15** publications cliniques dans des journaux scientifiques de référence à comité de lecture
- **Solide propriété intellectuelle** : 71 brevets
- **Approuvé réglementairement** dans les principales zones géographiques : USA, Europe, Chine, Japon, Russie, Brésil, Mexico ...
- **~7M€** de C.A annuel
- **Filiale USA profitable**
- **EBITDA** positif au S2-2019

SpineGuard a un positionnement unique pour changer la donne dans la chirurgie osseuse robotisée



Agenda

- ▶ Données financières
- ▶ Impact COVID-19 et mesures pour y faire face
- ▶ Point sur les procédures de sauvegarde
- ▶ Avancées technologiques et stratégiques
- ▶ Perspectives 2020
- ▶ Résolutions

SpineGuard®

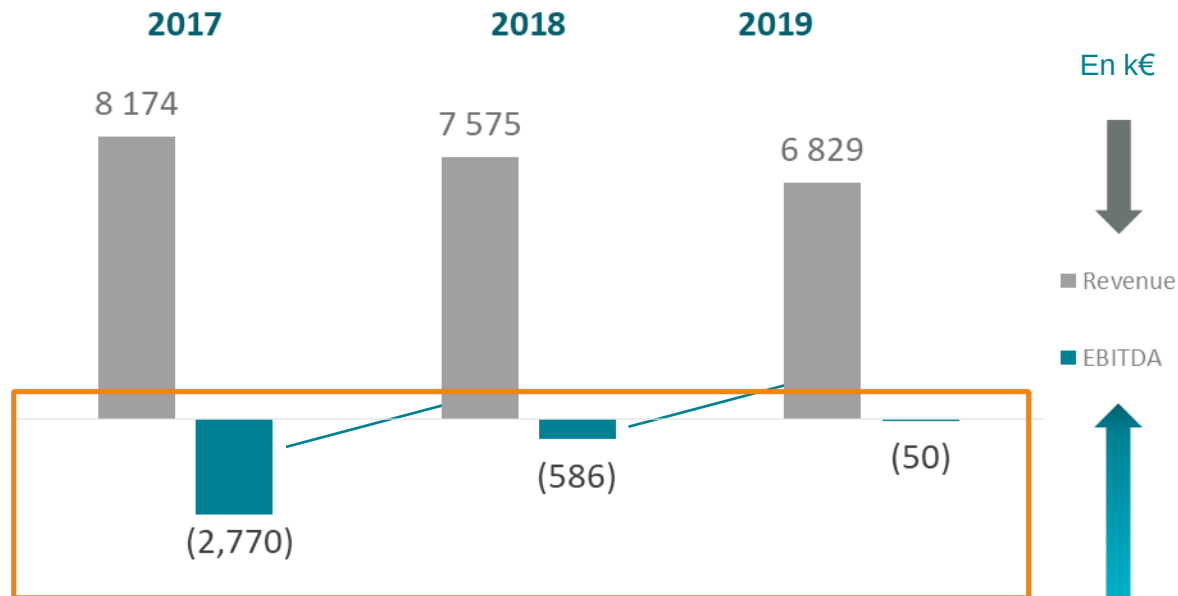
Données financières





2019 : chiffres clés

- **Profit opérationnel (EBITDA) au second semestre 2019** et très proche du profit opérationnel sur l'exercice ; un cash flow opérationnel positif sur l'exercice 2019. Le résultat s'améliore fortement au prix d'une baisse des ventes de PediGuard.



- **SpineGuard Inc (USA)** délivre son second résultat net positif en 2019.
- Le succès du **virage stratégique** repose sur la génération de revenus des accords de partenariats en robotique, dentaire, vis intelligente, ultrasons, mesure de la qualité osseuse.



Compte de Résultat 2019

<i>milliers € – IFRS</i>	2019	2018
Chiffre d'affaires	6 829	7 575
Marge Brute	5 768	6 553
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	<i>86,5 %</i>	<i>86,5 %</i>
Ventes, distribution, Marketing	3 500	4 840
Administration	1 855	1 853
Recherche & Développement	725	932
Résultat Opérationnel	- 311	-1 073
<i>Autres charges opérationnelles</i>	-120	-37
Résultat financier	-643	-1 205
Résultat net	-685	-2 334
EBITDA	-50	-586

EBITDA positif en S2-2019 et amélioration de 91% en 2019
Perte nette réduite de 71% et résultat net positif de la filiale américaine



Éléments de Bilan

€ thousands – IFRS

	Dec 2019	Dec 2018
ACTIF	Goodwill	3,082
	Immobilisations incorporelles	724
	Immobilisations corporelles	626
	Immobilisations financières	497
	Total Actifs non-courants	4,929
	Actifs courants	2,169
	Trésorerie et équivalents	1,399
	Total Actif	8,497

Faible besoin en fonds de roulement
vs comparables grâce à un modèle original et une marge brute élevée

Faible intensité capitalistique et fabrication externalisée : l'application de la nouvelle norme IFRS 16 explique l'augmentation des immobilisations corporelles sans impact sur la trésorerie

Activation d'impôts différés : €374K

PASSIF	Capitaux Propres	592	-	490
	Engagements envers le personnel	52		48
	Emprunts de dettes financières	3,033		5,055
	Total Passifs non-courants	3,085		5,103
	Passifs courants	4,820		3,244
	Total Passif	8,497		7,857

Ligne en fonds propres sans BSA associés en place avec N&G

Dettes : Point d'attention pour la société.
La portion à moins d'un an est € 3050k et figure dans les passifs courants.

La société a continué de gérer son bilan activement



Flux de Trésorerie

En K€/ Chiffres normes IFRS audités

2019

2018

Résultat Net

(685)

(2,334)

Flux de trésorerie générés par l'exploitation

224

(669)

Flux de trésorerie générés par l'investissement

(229)

(48)

Flux de trésorerie générés par les opérations de financement

354

659

Augmentation (diminution) de la trésorerie

337

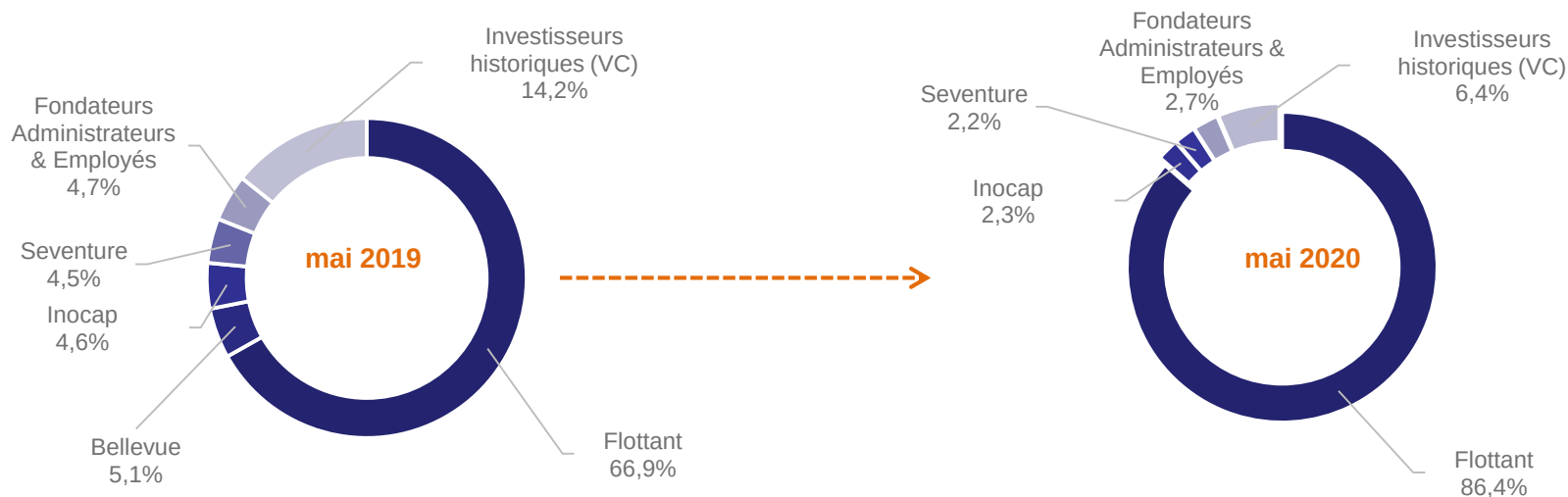
(128)

- **Rigueur financière** mise en évidence par la **maîtrise des charges d'exploitation et un flux de trésorerie d'exploitation positif en 2019**
- **Faible intensité capitalistique** avec la gamme actuelle d'instruments.
- Tirages sur la **ligne en fonds propres** avec la société Nice & Green
- **Remboursement des emprunts** de Norgine Ventures et Harbert European Growth Capital et de Bpifrance
- Paiement des intérêts

Poursuite de l'amélioration substantielle de la consommation de cash avec un niveau absolu modéré pour les MedTechs comparables



Structure du capital et évolution entre mai 2019 et mai 2020



• # de titres au 20 mai 2019 : 8 735 579

• # de titres au 30 avril 2020 : 17 707 245

Informations sur l'action

- **ISIN** : FR0011464452
- **Code** : ALSGD
- **Secteur** : Dispositifs Médicaux
- **Indice principal** : Alternext All-Share
- **Marché** : Euronext Growth
- **Place** : Euronext Paris (France)
- **Eligible PEA / SRD**: Oui / Non
- **Entreprise Innovante Bpifrance**



Ligne en fonds propres utilisée pour rembourser la dette et payer les intérêts

Malgré le résultat opérationnel positif, le cours de bourse a pesé sur le niveau de dilution

SpineGuard®

Impact COVID-19 et mesures pour y faire face





Impact sur le chiffre d'affaires



- ▶ 1 376 K€ au T1 2019 (-16,5%). 1 088 K€ aux États-Unis (-20%), 288 K€ hors des États-Unis, en hausse de 2%.
- ▶ Nous avons **bien démarré l'année, en avance sur notre plan de marche** à la fin février mais l'impact du COVID-19 a été extrêmement significatif sur la dernière quinzaine de mars avec un arrêt quasi-total des commandes.
- ▶ **Report des chirurgies non urgentes** en raison de l'afflux dans les hôpitaux de très nombreux patients durement touchés par le COVID-19. Compte tenu de la tendance actuelle, des notes d'analystes et des informations que nous avons pu recueillir auprès de nos clients, **nos ventes seront fortement affectées au deuxième trimestre**.
- ▶ Toutefois, nous anticipons un **fort effet de rattrapage avant la fin de l'année** car ces patients dont la chirurgie a été reportée, sont en souffrance et vont être opérés.
- ▶ La simplicité de mise en œuvre de nos dispositifs PediGuard à **usage unique** et livrés **stériles** ainsi que le **caractère innovant de l'interface DSG Connect** constitueront de réels atouts dès que l'activité reprendra.



Les mesures que nous avons prises



- ▶ Face à la crise provoquée par la propagation du virus, notre **priorité est de protéger nos collaborateurs et de préserver au mieux notre trésorerie** dans le cadre de la procédure de sauvegarde initiée mi-février en France et aux Etats-Unis pour aménager notre dette.
- ▶ Pour protéger les équipes et préserver au mieux la trésorerie face à cette crise sans précédent et dont il est difficile de prévoir aujourd'hui précisément la magnitude et la durée, la société a décidé de prendre les mesures suivantes :
 - **Télétravail et activité partielle** pour une grande partie du personnel en France et aux EU.
 - En France, le **paiement des cotisations sociales et fiscales est reporté** comme proposé par l'Etat et les organismes sociaux pour les sociétés directement impactées par la pandémie.
 - La demande **d'encaissement anticipé du Crédit d'Impôt Recherche (CIR)** a été déposée fin mars pour un montant de **174 K€**.
 - **Réduction des dépenses** : la Société a mis en œuvre diverses mesures de réduction et de contrôle des engagement de dépenses. De plus, de nombreux congrès et évènements prévus jusqu'en septembre sont annulés ou reportés.



Impact à plus long terme



- ▶ Innover dans la **robotique chirurgicale** pour permettre des soins de qualité avec moins de personnel et donc **moins de risques de contamination** pour le personnel hospitalier et les patients.
- ▶ **Réduire l'utilisation des rayons X** et les remplacer par les ultrasons va aussi dans le sens de réduire les pollutions qui affectent notre santé en général.
- ▶ Points d'amélioration en réflexion :
 - Partie **réutilisable** en dentaire et en robotique
 - Rapatriement d'une partie de la **fabrication en Europe**.

SpineGuard®

Point sur les procédures de sauvegarde





Pourquoi avoir initié cette sauvegarde ?

- ▶ Le Conseil d'administration et la Direction Générale de SpineGuard estiment que la procédure de sauvegarde va permettre **de rééchelonner la dette** et d'alléger son impact pour la société.
- ▶ Dans l'attente de l'établissement du plan de sauvegarde, le **paiement des dettes** antérieures à l'ouverture de la procédure est **gelé**.
- ▶ Cette protection effective en France et aux États-Unis donne la possibilité à SpineGuard de **se concentrer plus efficacement sur son activité**, ses clients et de mener à bien sa stratégie d'innovation centrée sur le déploiement de sa technologie DSG au travers, notamment, de partenariats industriels.
- ▶ La procédure de sauvegarde **gèle toute faculté d'exercice des sûretés ou des nantissements** existants.
- ▶ La procédure de sauvegarde en cours **n'exclut pas un accord** qui pourrait avoir pour conséquence de l'abrégé.



Etat d'avancement des procédures en France et aux Etats Unis

- ▶ En France, SpineGuard est maintenant dans la période dite d'observation accordée par le Tribunal de Commerce. Cette **période d'observation dure au minimum 6 mois** et peut être prolongée par le Tribunal. Elle vise à préparer et à soumettre un plan de sauvegarde qui doit permettre l'aménagement de la dette de la société.
- ▶ Au terme de la période d'observation, le **Tribunal de Commerce reverra et arrêtera le plan**, lequel devra être exécuté selon le calendrier prévu.
- ▶ Assistée désormais de **Maître Thévenot, administrateur judiciaire** désigné par le Tribunal de commerce ainsi que le prévoit la loi, SpineGuard poursuit ses discussions avec ses principaux créanciers pour aménager respectivement la dette « venture » et l'emprunt FEI Innovation et plus généralement proposer un plan de sauvegarde.
- ▶ Au 31 janvier 2020, le **capital restant dû s'élevait à 3,8 M€** contre 4,5 M€ à la conclusion de la dette obligataire 'venture' et de **0,9 M€** contre 1,5 M€ pour l'emprunt FEI Innovation.
- ▶ La procédure **Chapter 11 ouverte aux Etats-Unis** à la demande de SpineGuard Inc., filiale de SpineGuard SA, en est aussi à sa phase initiale. La société va proposer **un premier plan de sauvegarde le 15 juin 2020**. SpineGuard entend proposer un plan unique de réaménagement de sa dette, appliqué dans chacune des deux procédures, en France comme aux Etats-Unis.

SpineGuard®

Avancées technologiques et stratégiques





Déploiement de la technologie DSG

**+75,000
chirurgies sécurisées**



**"DSG inside"
Inflexion stratégique**



2020

Nouvelles applications & fonctionnalités En chirurgie vertébrale et au delà

- Fort potentiel en chirurgie osseuse robotisée
- Interface visuelle et d'analyse de données
- Application dentaire
- Partenariats vis intelligente

2017

2015

PediGuard, instruments de perçage intelligents pour sécuriser la chirurgie vertébrale

- Elargissement de la gamme PediGuard
- Preuves cliniques solides et nombreux KOL
- Forte empreinte aux Etats Unis
- Homologation dans les pays majeurs

2013



IPO

2009

Classique



Courbe



Canulé



Fileté





Les robots en chirurgie du dos : une formidable opportunité pour DSG

Curexo / Robodoc



Globus Medical / Excelsius



J&J / BrainLab



Medtronic / Mazor



La robotique suscite un fort engouement sur le marché de la chirurgie vertébrale
mais les systèmes proposés n'offrent pas de boucle de sécurité

Nuvasive / Pulse



Stryker / Cardant



Tinavi / Ti Robot



Zimmer Biomet / Rosa

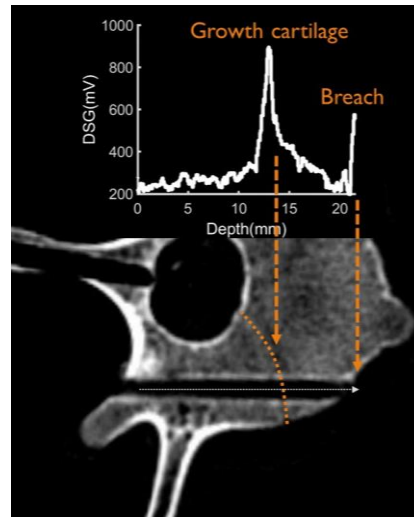


Les robots chirurgicaux : un marché de 4 Mds \$ en croissance de + de 10% par an
En orthopédie, les robots tirent le marché du dispositif médical de 55 Mds \$



Application robotique DSG: collaboration fructueuse avec l'ISIR

- ▶ Etroite collaboration avec l'ISIR à la Sorbonne (Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique) avec comme principal objectif de **fiabiliser et valider l'arrêt automatique du robot** quand l'interface os / tissus environnants est détectée. Les premiers travaux ont été primés en juin 2019 à la conférence Hamlyn, principal congrès mondial pour la robotique médicale.
- ▶ Nous en sommes maintenant à la **deuxième génération d'algorithmes** pour continuer à améliorer la détection et générer de nouvelles données en augmentant la fréquence de mesure grâce un nouveau robot et de nouveaux composants DSG.



18:16 - 26 juin 2019



DSG Connect : dynamiser les ventes et plateforme R&D

- ▶ **Marquage CE** annoncé le 2 avril dernier, soumission prochaine du dossier 510k pour l'homologation aux Etats Unis.
- ▶ Les **produits sont sur les étagères** et les premières chirurgies prévues en France dans les semaines qui viennent
- ▶ Cette innovation à forte valeur stratégique déjà utilisée expérimentalement pour guider les robots chirurgicaux va s'appliquer à toute la gamme de produits PediGuard ainsi qu'à la vis intelligente. L'**objectif** en 2020 est d'**évaluer l'impact de DSG Connect sur l'adoption du PediGuard** grâce à :
 - l'ajout du retour visuel à l'auditif
 - l'enregistrement des données pour la protection médico-légale et la mesure de la qualité osseuse

DSG connect



Carte électronique modifiée avec transmission sans fil



Logiciel pour tablette





Extension et élargissement de la Propriété Intellectuelle

- ▶ Les deux nouveaux brevets « **temps réel** » délivrés à Singapour et en Russie viennent **étendre jusqu'en 2035 et renforcer la protection déjà solide de la technologie DSG** (*Dynamic Surgical Guidance*) de guidage dans l'os par mesure de la conductivité des tissus, in-situ, en temps réel et sans utilisation de rayons X.
- ▶ Le brevet « **multi-électrodes** » obtenu aux Etats-Unis décrit la mise en œuvre de la technologie DSG avec de multiples électrodes permettant notamment de **réaliser des cartographies électromagnétiques en 3D** de la zone chirurgicale d'intérêt. Pris en combinaison avec DSG Connect et notre propriété intellectuelle en robotique et en mesure de la qualité osseuse, ce brevet ouvre de **nouveaux horizons de développement de produits disruptifs** sur des marchés stratégiques.
- ▶ **Les Etats-Unis sont de loin le premier marché mondial** pour les dispositifs médicaux, il y a donc un enjeu majeur d'y détenir des brevets clés.
- ▶ Notre portefeuille de propriété intellectuelle comporte maintenant un total de **71 brevets** répartis en 13 familles. Ils **couvrent toutes les principales zones géographiques** de notre marché.
- ▶ Ces avancées sont porteuses de **valeur pour nos actionnaires et utiles** à nos discussions en cours en vue de **partenariats stratégiques structurants**.



Nouvelles études cliniques soumises aux congrès à venir

- ▶ PG Canulé MIS - Drs. Khoo Williams - IMAST NASS SRS EuroSpine
- ▶ PG pour révisions complexes – Dr. Starr - IMAST NASS SRS ES
- ▶ PG fileté en approche antérieure - Betz et al - IMAST SRS EuroSpine
- ▶ PG en cervical fixation bi-corticale des masses latérales – Equipe japonaise - JSRS
- ▶ PG en déformations pédiatriques - Dr. Gabos – SRS
- ▶ **Vis intelligente DSG approche postérieure** – Dr. Moulton - IMAST NASS SRS EuroSpine
- ▶ **Vis intelligente DSG approche latérale** – Dr. Williams IMAST NASS SRS EuroSpine
- ▶ **Vis intelligente DSG approche combinée** – Drs. Moulton & Williams - IMAST NASS SRS ES

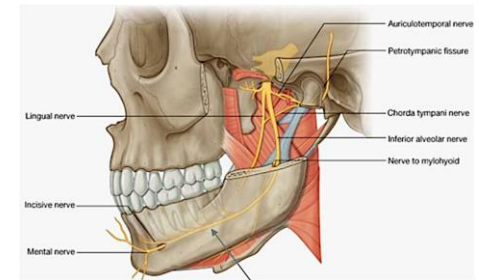




Partenariats stratégiques structurants

- ▶ La collaboration déjà en place avec Adin Dental Implants Systems / ConfiDent ABC sur l'application dentaire devrait s'intensifier dès le ralentissement de la pandémie avec le co-développement d'une nouvelle génération de produits intégrant la technologie DSG, fruit du test marché réalisé en 2019 avec la première génération de produits. Le **marché cible** est de **8 millions de chirurgies** réparties en 3 indications :

- Détection du sinus dans la mâchoire supérieure
- Préservation du nerf alvéolaire dans la mâchoire inférieure
- Evitement du globe oculaire lors de la pose d'implants zygomatiques



- ▶ Les discussions pour la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques se poursuivent malgré la crise sanitaire sous l'impulsion de la banque d'affaires *Healthios Capital Markets*. Plusieurs types de « deals » sont envisagées, notamment :

- Licensing de DSG en robotique
- Distribution de vis intelligentes DSG
- Co-développement des projets de navigation par ultrasons et mesure de la qualité osseuse
- Fusion/Acquisition

Perspectives 2020

SpineGuard®





Nos objectifs en 2020

- ▶ Mettre en place un nouveau partenariat stratégique structurant
- ▶ Aménager le remboursement de notre dette et sécuriser son financement
- ▶ Rester proche de l'équilibre opérationnel malgré la crise du COVID-19
- ▶ Pré-lancer DSG Connect en Europe et aux Etats Unis
- ▶ Continuer à démontrer la valeur de DSG en robotique
- ▶ Présenter les résultats cliniques de la vis intelligente DSG et commencer la collecte de données sur la qualité osseuse grâce à DSG Connect



Rapport du Commissaire aux Comptes



Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 mai 2020



Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire



Résolution 1

- ▶ **APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**
- *Approbation des comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019 tels que présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports,*
- *Approuve les dépenses relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts d'un montant de 2.530 euros,*
- *Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, quitus de leur gestion au Conseil d'administration, au Directeur général.*



Résolution 2

- **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**
- *Les comptes sociaux font apparaître une perte de 1.313.961,18 euros,*
 - *Proposition de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau »,*
 - *Constatation qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.*



Résolution 3

- ▶ **APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**
- *Les comptes consolidés font ressortir une perte de 685.727 euros*



Résolution 4

- ▶ **APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**
- *Connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport,*
- *Approbation des termes de ce rapport et des conventions qui y sont décrites.*



Résolution 5

- ▶ **FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ANCIENS JETONS DE PRÉSENCE)**

- *Au titre de l'exercice 2020, le montant de la rémunération des membres du conseil d'administration à allouer globalement aux administrateurs, est de 80.000 euros (à charge pour le Conseil d'administration de les répartir).*



Résolution 6

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'OPÉRER SUR LES PROPRES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**
 - *En vue notamment de permettre (i) l'animation et la liquidité des titres de la société par l'intermédiaire d'un prestataire de services et (ii) la remise des actions dans le cadre des plans d'attribution d'options d'achat ou des souscriptions d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites*
 - *Dans la limite de 10% du capital social*
 - *Au prix maximum de 30 euros par action (hors frais et commission)*



Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire



Résolution 7

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE RÉDUCTION DE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS AUTO-DÉTENUES**
- *Dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital*
- *Par période de 24 mois*
- *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 8

- ▶ DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D'ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR VOIE D'OFFRE AU PUBLIC
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires*
- *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 70% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
- *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 9

- ▶ DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION.
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Maintenir le droit préférentiel de souscription des actionnaires*
- *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 10

- ▶ DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE PRIMES, RÉSERVES, BÉNÉFICES OU AUTRES
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 11

- ▶ **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, RÉSERVÉE À UNE CATÉGORIE D'INVESTISSEURS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS**
- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 50% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
- *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 12

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL, DANS LA LIMITE DE 20% DU CAPITAL SOCIAL PAR AN, PAR ÉMISSION D' ACTIONS, DE TITRES DE CAPITAL DONNANT ACCÈS À D'AUTRES TITRES DE CAPITAL OU DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS À DES TITRES DE CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR VOIE D'OFFRE À DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS OU À UN CERCLE RESTREINT D'INVESTISSEURS AU SENS DE L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

- *Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées est fixé à 1.500.000 euros*
- *Le prix d'émission des actions devra être fixé dans une fourchette comprise entre 50% et 300% de la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission*
- *Délégation valable pendant une durée de 26 mois*



Résolution 13

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, À L'EFFET D'AUGMENTER LE NOMBRE DE TITRES À ÉMETTRE EN CAS D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC OU SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**
- *Clause d'extension (conforme aux pratiques de marché) en cas de demandes excédentaires : dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15% de l'émission initiale*
- *Durée de validité de 26 mois*



Résolution 14

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS (LES « OPTIONS ») AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**
- *Nombre maximum d'options émises permet de souscrire au maximum à 10% du capital social au jour de la décision d'attribution par le conseil d'administration*
- *Chaque option donnera le droit de souscrire à une action ordinaire*
- *Les options auront une durée de validité de 10 ans*
- *Autorisation valable pendant une durée de 38 mois*



Résolution 15

► DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE ET D'ATTRIBUER DES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ORDINAIRES (LES « BONS ») AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES

- *Nombre maximum de Bons émis permet de souscrire au maximum à 10% du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'administration*
- *Le prix souscription sera au moins égal à 5% du prix souscription de l'action, le prix d'exercice devra être au moins égal à 95% de la moyenne des prix de ventes d'une action de la société à la clôture du marché au cours des 20 jours de bourses précédant l'attribution*
- *Les bons auront une durée de validité de 10 ans*
- *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 16

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCÉDER À L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS (LES « AGA »), EXISTANTES OU À ÉMETTRE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES AU PROFIT D'UNE CATÉGORIE DE PERSONNES**
- *Nombre maximum d'actions pouvant être gratuitement attribuées égal à 10% du capital social au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'administration*
- *Autorisation valable pendant une durée de 38 mois*



Résolution 17

- ▶ **DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS**
- *Un montant maximum de 22.000 euros par émission d'un maximum de 110.000 actions ordinaires ou de titres financiers donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise*
- *Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires*
- *Délégation valable pendant une durée de 18 mois*



Résolution 18

- ▶ **AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL MOTIVÉE PAR DES PERTES PAR VOIE DE DIMINUTION DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS**
- *Délègue au Conseil d'administration sa compétence, avec faculté de subdélégation au Directeur Général et/ou au Directeur Général Délégué, pour décider la réduction de capital motivée par des pertes à l'époque et selon les modalités qu'il déterminera, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de la Société, de 0,20 euro à 0,05 euro au minimum*
- *Autorisation valable pour une durée de 12 mois*



Résolution 19

► Pouvoirs pour les formalités

- *Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.*

Session questions/réponses

SpineGuard®

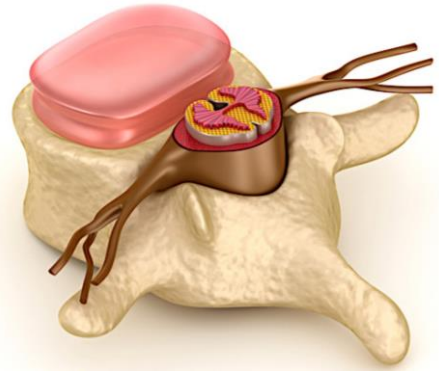


Annexes

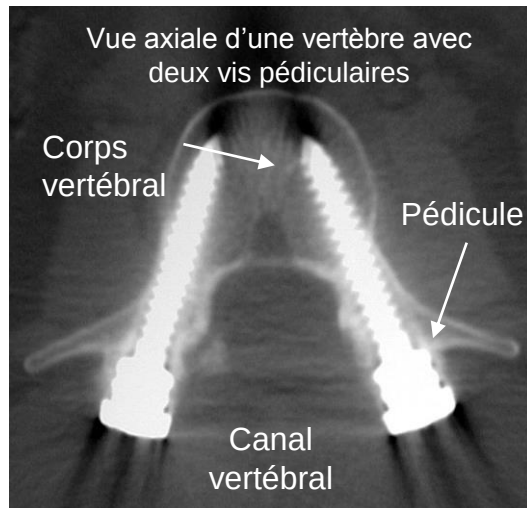
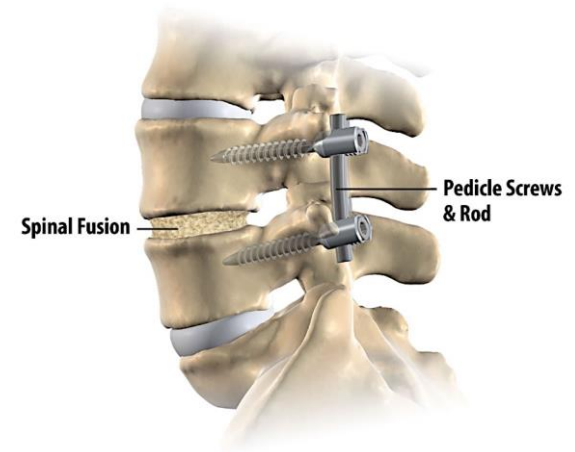
SpineGuard®



G En quoi consiste la chirurgie du dos ?



- ▶ Un nombre croissant de patients qui souffrent d'une forme de mal de dos durant leur vie
- ▶ Des implants comme les vis et les tiges pour permettre la à la vertèbre de fusionner dans la position souhaitée post-opération.



- ▶ Les vis places dans les corps vertébraux sont insérées dans les pédicules
- ▶ Les pédicules sont proches de zone neuronales critiques (moelle épinière et racines nerveuses)
- ▶ La stabilisation via le placement de vis pédiculaires est le standard de soins pour le traitement des déformations et des instabilités de la colonne vertébrale

Une stabilisation optimale et sûre implique le placement optimal des vis pédiculaires



De graves complications liées à la mauvaise insertion

Biomécanique



- ▶ **Instabilité du montage** pouvant nécessiter une **2ème chirurgie**
- ▶ **Pseudarthrose : mauvaise fusion**

15-32% de mauvais placement

Neurologique



- ▶ **Paralysie** en cas d'atteinte de la **moelle épinière**
- ▶ Conséquences neurologiques en cas d'atteinte de **racines nerveuses**

Taux de complication : 2 à 11%

Hémorragique



- ▶ **Hémorragie fatale** en cas de perforation de **l'aorte**
- ▶ Complications **difficilement détectables**

Taux de révision dû à un risque vasculaire : 2 à 6 %

Coût additionnel



A partir de 3 études économiques américaines, **le coût additionnel pour la révision de vis mal placées** varie de

\$ 17,650 à \$ 27,677

Exposition excessive aux rayons X pour les équipes chirurgicales qui sont de plus en plus conscientes du danger



Effets à long terme

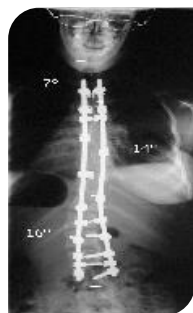
Chirurgie du dos

10 à 12x plus d'exposition aux rayons X que dans d'autres chirurgies

Un enjeu de sécurité bien documenté



La pose de vis : Gold standard de la fusion vertébrale



Opérations	Partage du marché de la vis pédiculaire	CAGR 2010 2015	Nombre de procédures annuelles
Ouverte Dégénérative	55%	+3%	>1,200,000
Chirurgie Minimale-Invasive	22%	+10%	
Déformations	7%	+5%	>110,000
Trauma & tumeurs	7%	+2%	>110,000
Cervical postérieur	7%	+7%	>110,000
Stabilisation dynamique	2%	+15%	~ 30,000

Chirurgie orthopédique
> \$55 Mds

Chirurgie du dos
~\$10 Mds



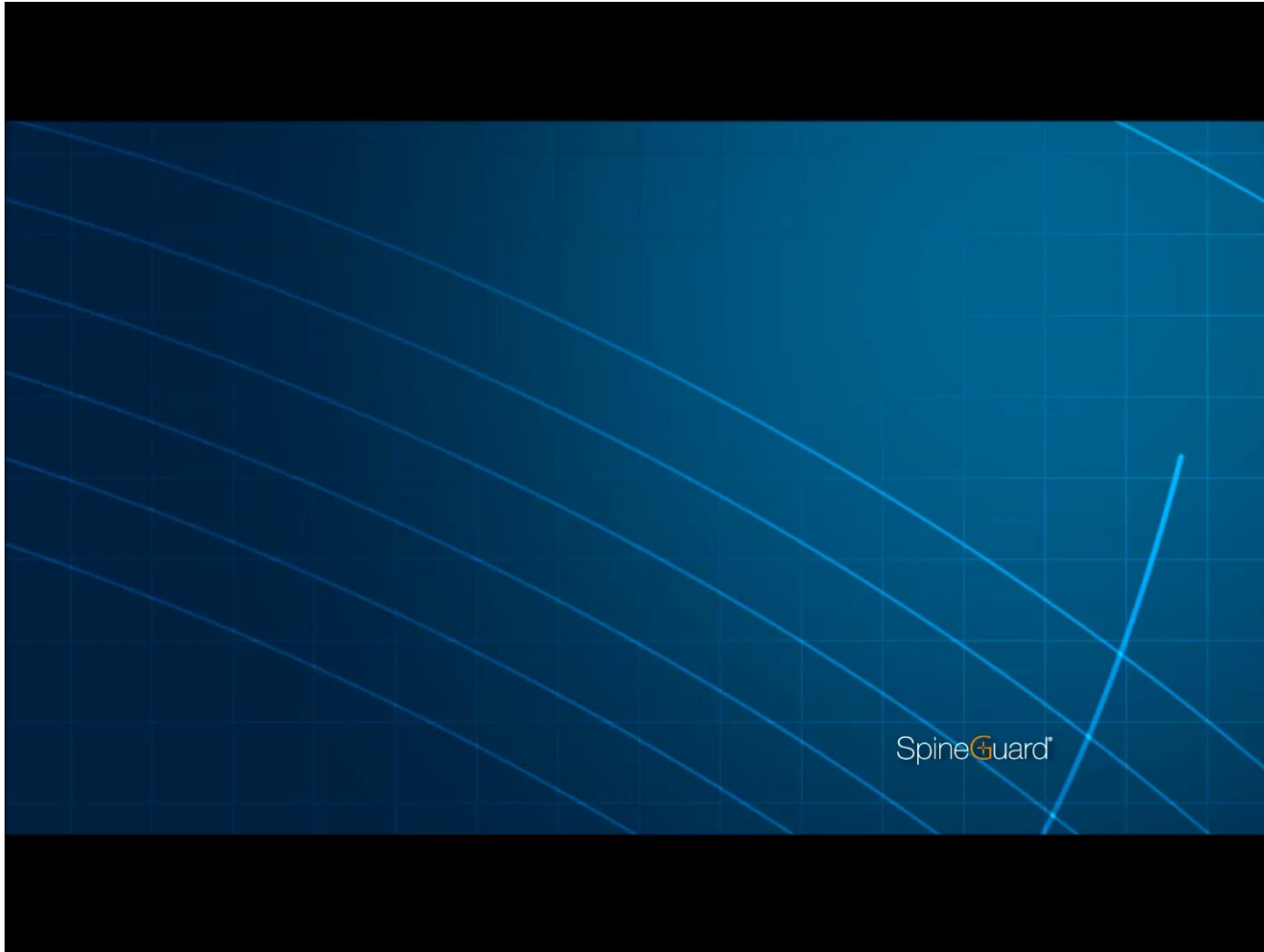
Fusion vertébrale
~\$7 milliards
(2/3 = vis)

~400 systèmes de vis sur
un marché mature et
ultra-compétitif

Un marché considérable en recherche d'innovation et de différenciation



DSG™ est fondée sur le principe de la conductivité électrique



**Une technologie et simple & directe
techniquement complexe avec une propriété intellectuelle forte**

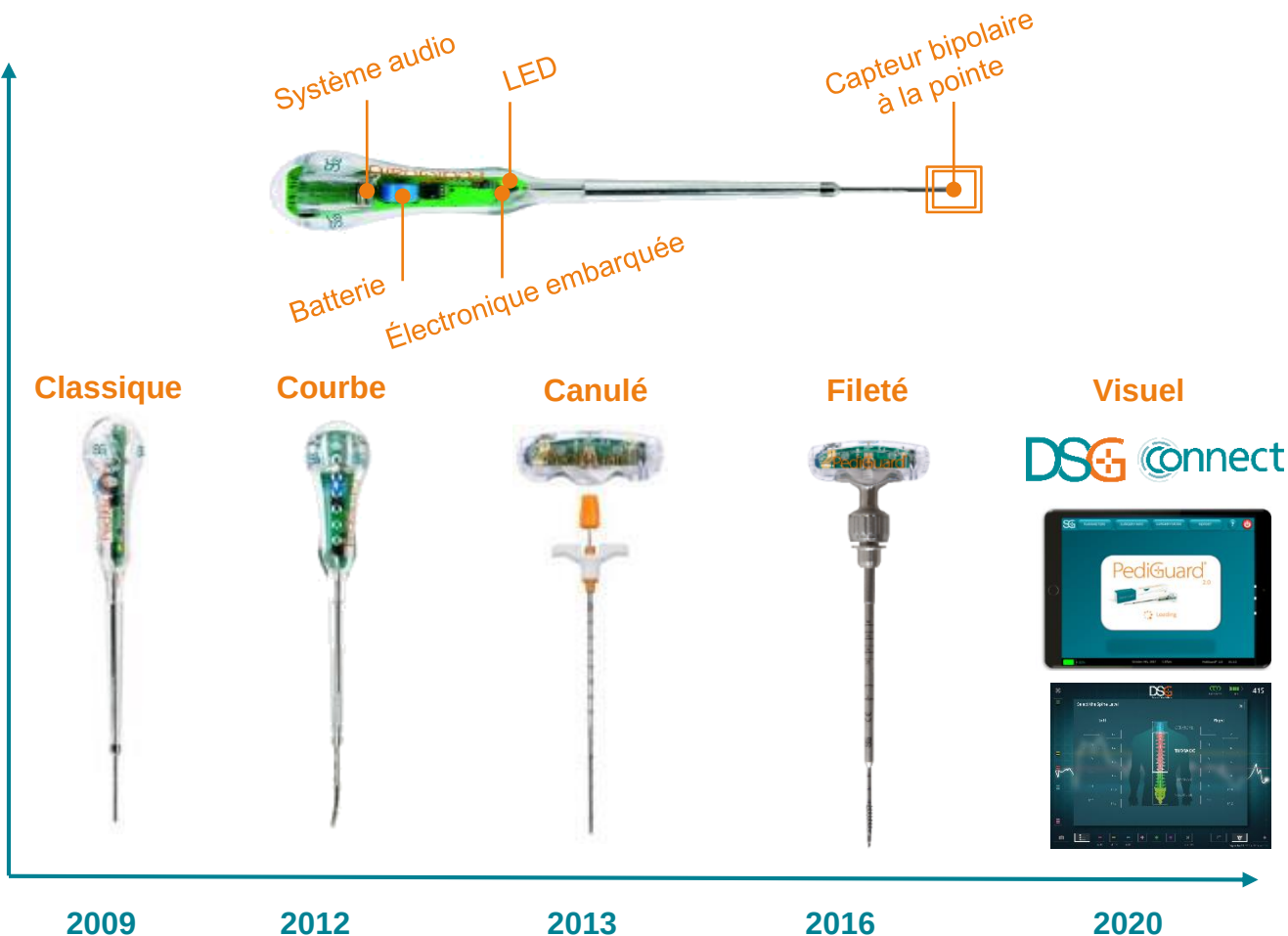


PediGuard: instruments de perçage munis du capteur DSG pour la colonne vertébrale et à usage unique

Cervical



Thoraco
Lombaire



Des formes variées pour les chirurgies de l'adulte & de l'enfant, ouvertes ou mini-invasives, quel que soit le niveau opéré



Le modèle économique et la stratégie commerciale

Priorités :

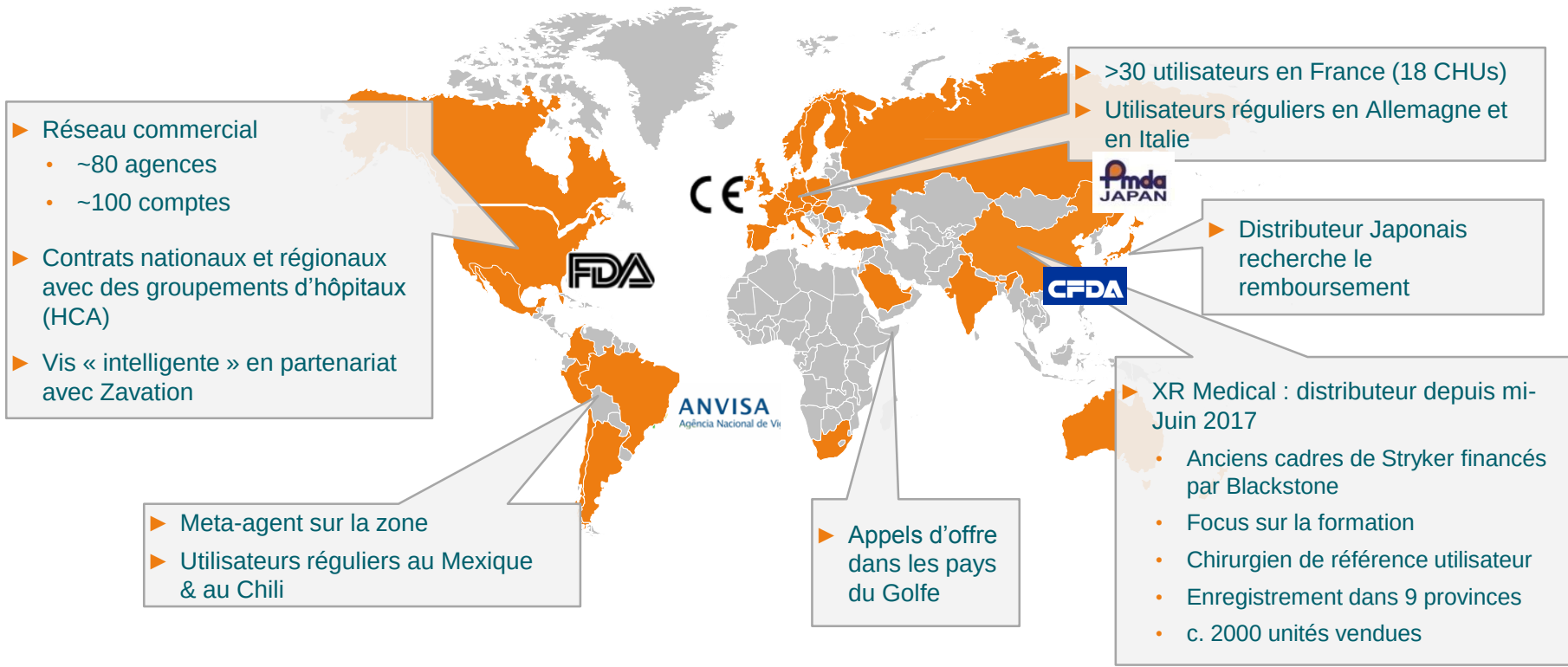
- ✓ USA & France : nos 2 marchés en direct – **85% du C.A**
- ✓ Moyen-Orient
- ✓ Chine

Filiale américaine qui facture aux hôpitaux et anime un réseau d'agents indépendants

- 4 employés, 2 sur le terrain

Siège Parisien qui facture des distributeurs nationaux et produit les outils de marketing

- 3 employés
- 2 meta-agents (Moyen-Orient & Amérique Latine)



**Optimiser l'activité historique
pour pouvoir poursuivre notre stratégie d'innovation**



DSG®: des bénéfices indéniables pour l'ensemble des acteurs

Patients



- ▶ **Evite les fausses routes et toutes les complications qui en résultent**
- ▶ Fonctionne sur tous les niveaux de la colonne (lombaire, thoracique et cervical)
- ▶ Moindre exposition aux radiations (jeunes patients)
- ▶ Moins de risques d'infection
- ▶ Réduction du temps opératoire

Chirurgiens



- ▶ **La seule technologie de navigation en temps réel et qui anticipe**
- ▶ Moindre exposition aux rayons X
- ▶ Pas de changement dans la procédure chirurgicale
- ▶ Facilité pour former les chirurgiens débutants
- ▶ Compatible avec tous les produits anesthésiants

Etablissements de soins



- ▶ **Aucun investissement en équipements ou personnel spécialisé**
- ▶ Réduit le temps opératoire et l'utilisation des salles d'opération
- ▶ Minimise les risques de recours des patients pour erreur médicale
- ▶ Pas de maintenance, pas de coût de stérilisation, instrument toujours prêt sur étagère
- ▶ Obama care : responsabilisation financière des hôpitaux en cas de deuxième chirurgie

**Une proposition de valeur unique
bénéfique à tout le système de soins**



Plan marketing pour DSG

Echantillons	P1-A514 – DSG Connect Straight 2.5XS	T1 2020
	P1-A550 – DSG Connect Curv	T1 2020
	P2HE2000 – DSG Connect Handle	T1 2020
	Roll-up	T1 2021
Branding	Logo	X
	Packaging	X
	Tampographie	X
	Images haute définition	T2 2020
Documents	Flyer pour congrès et évènements	T2 2020
	Brochure DSG Connect	T2 2020
Videos & 3D Animation	Animation 3D	T1 2021
	Videos chirurgies	T2 2020
	(Motion Design video)	2021
Information	Module training	T2 2020
	Présentation	T1 2020
	Newsletter distributeurs	T2 2020
Social Medias & Advertising	Site web français et anglais	T2 2020
	Twitter/LinkedIn	T2 2020
	Vimeo/Youtube	T2 2020
	Publicité journaux scientifiques	2021



Des données probantes sur la valeur clinique de DSG

15 Publications*

- ▶ 3 dans Spine
- ▶ 1 dans Journal of Spinal Disorders
- ▶ 5 dans European Spine Journal
- ▶ 1 dans J of Neurosurgery: Spine
- ▶ 2 dans Coluna/Columna
- ▶ 1 dans Advances in Medicine
- ▶ 1 dans World Neurosurgery
- ▶ 1 dans Neurologica medico-chirurgica

Précision de placement et détection de brèches

97% Précision chez les patients ostéoporotiques

98% Détection de brèches 2x meilleure que la technique conventionnelle

100% Anticipation de brèches médiales

86% Déformations complexes en thoracique haut

3X Moins d'alarmes neuro-monitoring

Réduction de l'irradiation et gain de temps

73% Réduction du temps d'exposition en MIS

30% Réduction des rayons X en chirurgie ouverte

15% Gain de temps pour le placement des vis

Formation des chirurgiens

58% Réduction du taux de détection de brèches

Nouvelles applications et techniques

91% Précision de placement de vis cervicales (dans les pédicules et les masses latérales)

New Technique Fusion sacro-iliaque
Fixation bi-corticale dans les masses latérales

* Articles disponibles sur demande



Deux pépites au potentiel clinique considérable



Navigation sans rayons X

- Utilisation novatrice des ultra-sons
- Compléter DSG pour offrir une solution globale de guidage en chirurgie ouverte et mini-invasive
- 100% sans radiation

2 brevets déposés

Collaboration avec un expert des ultra-sons



Mesure de la Qualité Osseuse



- Mesurer localement la densité osseuse
- Transmissions sans fil des données & visualisation du signal
- Permettre aux chirurgiens d'adapter leur stratégie opératoire in-situ

2 brevets déposés

**Opportunités dans la
colonne vertébrale et en
orthopédie générale**

Recherche active de partenariats pour financer ces projets R&D

Les technologies digitales résultantes pourront compléter les plateformes robotisées